

sexe feminin, issue de lui déclarant et de Marie Roger  
âgée de vingt quatre ans, sans profession, domiciliée en  
cette commune, son épouse, laquelle n'a point été sortie de  
son sein de mère, le sept avril courant, à huit heures du matin,  
l'acte de présentation a été fait en présence de Gustave Ameil,  
âgé de cinquante neuf ans, cultivateur, et de Paul Solerme,  
âgé de vingt huit ans, instituteur public, tous deux domiciliés  
à Colembert, le premier, aîné de l'enfant, et le second  
ami de père et mère ; et ont, le comparant et les témoins,  
signé avec nous le présent acte, après lecture.



348

domiciliée en cette commune, son épouse, laquelle en <sup>avant</sup> est  
sortie du sein de sa mère, le cinq mai courant, à six heures  
du matin, la date présentation a été faite en présence de  
Paul Solerme, âgé de trente huit ans, instituteur public,  
et de Antoine Pillier, âgé de soixante et un ans, garde  
champêtre, tous deux domiciliés à Colembert et non parent  
des ascendans de l'enfant ; et ont, le comparant et les  
témoins, signé avec nous le présent acte après lecture.

*Olivier Billiet Maupin*

Mairie de Saint-Maurice (Seine) extrait du registre  
des actes de décès pour l'année 1896. — L'an mil huit  
cent quatre-vingt seize, le neuf juin, à deux heures un  
 quart du soir. Acte de décès de Noël Joseph Caux, âgé  
de vingt et un ans et demi, 2<sup>e</sup> canonnier conducteur au  
1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, 11<sup>e</sup> batterie, n° matricule 11614, né  
à Colembert (Eos de Calais) où il était domicilié, décédé ce  
matin, à neuf heures, à l'hôpital militaire bâtié en cette  
commune, fils de Joseph Boniface Caux et de Louise Anna,  
domiciliés aussi à Colembert, célibataire, dressé par nous,

N° 5

Caux

Noël Joseph  
Etat 1/2 - Célibataire

Maurice Gourdault, maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Saint-Maurice, après nous être assuré du décès  
sur la déclaration de Lucien Aménard, âgé de vingt trois  
ans, caporal, et de Albert Desplatz, âgé de vingt trois ans,  
1<sup>er</sup> soldat, tous deux à la section d'informiers, domiciliés  
dans leur arrière-train, qui ont signé avec nous, après lecture.  
Signé au registre Desplatz, Aménard, Gourdault, Maire.  
Pour copie certifiée conforme délivrée par nous, Maire de  
la Commune de Saint-Maurice le neuf juin mil huit cent  
quatre-vingt seize. Le Maire, signé : Gourdault  
Pour la légalisation de la signature de M. Gourdault  
maire de Saint-Maurice s'active par Paris, le  
neuf juin mil huit cent quatre-vingt seize. Le Préfet  
de Seine, sur lequel il consulte la préfecture de Seine,  
signé : Signature illisible. — Pour copie certifiée conforme  
à Colembert, le neuf juin mil huit cent quatre-vingt seize

*Le Maire*

D'au mil huit cent quatre-vingt seize, le huit  
et unième jour du mois de juillet, à huit heures du  
matin, en la Mairie et préservant nous, Jean-Marie  
Maupin, maire et officier de l'état civil de la Commune  
de Colembert, Canton de Beuvres, arrondissement de  
Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais,

N° 3

*Olivier Billiet Maupin*

Martinot Jules Prospere  
Jules Martinot, âgé de vingt-neuf ans, ouvrier de fabrique,  
sans femme. Marié à Brunehaut, et Antoine Pillier, de vingt  
ans, garde champêtre domicilié à Colembert, lesquels  
nous ont déclaré que Jules Prospere Martinot, âgé de  
cinquante trois ans et six mois, ouvrier de fabrique, domicilié à Colembert, marié en secondes noces à Octavie Celina  
Petit, âgée de cinquante trois ans, sans profession, domiciliée  
à Saint-Martin-Boulogne, née à Brunehaut, fils des feuilles  
Charles Antoine Martinot, et d'Élisabeth Elizabeth Martinot  
est décédé en sa demeure, rue Allée Fayolle, à Colembert,  
le six neuf avril courant, à quatre heures du soir, ce  
dont nous nous sommes assuré, ladite déclaration faite  
par le sieur Martinot et Pillier ci-dessus nommés, le  
premier fils du défunt, le second, nos parents, et le  
second comparant seul, signé avec nous le présent acte, après  
qu'il lui en a été lue la lecture, le premier ayant déclaré  
ne savoir signer de ce interpellé.

N° 4

*Olivier Billiet Maupin*

Lecoutre Mort. née  
Lecoutre Mort. née

Le au mil huit cent quatre-vingt seize, dimanche  
jour du mois de mai, à sept heures du soir, préservant  
nous, Jean-Marie Maupin, maire et officier de l'état civil  
de la Commune de Colembert, Canton de Beuvres, arrondissement  
de Boulogne, département du Pas-de-Calais,  
à compare Lecoutre Sophie, âgée de trente-sept ans,  
Cantonnière, domiciliée à Colembert, lequel nous a présenté  
une enfant sans vie du sexe féminin, issue de lui déclarant  
et de Marie Colin, âgée de trente-sept ans, cultivateuse